

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° n° 297 promulguant en CES. :

n° 297

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

18 mars 1952

Numéro JO

n° 4 du 01/04/1952

Date du numéro

1 avril 1952

### VISAS

Le Gouverneur de la France & d'Outre-Mer, N. SADOUL, Gouverneur de la Côte Française des Somalis, Chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884

**Vu** le décret ne 52-262 du 25 février 1952 prorogeant les dispositions des décrets des 28 septembre 1948 et 11 avril 1949 relatifs au déclassement à bord des paquebois des fonctionnaires, employés et agents civils des services généraux ou locaux relevant du Ministère de la France d'Outre-Mer, du Ministère des relations avec les Etats associés et du Ministère de l'Intérieur

**Vu** le décret ne 52-263 du 25 février 1952 portant attribution d'une indemnité de costume d'audience aux magistrats de l'ordre judiciaire et aux greffiers en chef des juridictions des Territoires d'Outre-Mer

**Vu** le décret ne 52-264 du 25 février 1952 instituant des indemnités de fonction en faveur du personnel du cadre général des ingénieurs des Travaux météorologiques de la France d'Outre-Mer,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1

Sont promulgués dans le Territoire de la Côte Française des Somalis : 1° Le décret n° 52-262 du 25 février 1952 prorogeant les dispositions des décrets des 28 septembre 1948 et 11 avril 1949 relatifs au, déclassement à bord des paquebots des fonctionnaires, employés et agents civils des services généraux ou locaux relevant du Ministère de la France d'Outre-Mer, du Ministère des relations avec les Etats associés et du Ministère de l'Intérieur (J.O.R.F. du 6 mars 1952, p. 2678) ; 2° Le décret n° 52-263 du 25 février 1952 portant attribution d'une indemnité de costume d'audience aux magistrats de l'ordre judiciaire et aux greffiers en chef des juridictions des Territoires d'Outre-Mer (J.O.R.F. du 6 mars 1952, p. 2679) ; 3° Le décret n° 52-264 du 25 février 1952 instituant des indemnités de fonction en faveur du personnel du cadre général des ingénieurs des Travaux météorologiques de la France d'Outre-Mer (J.O.R.F. du 6 mars 1952, p. 2679).

#### Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

